

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Denis Gauthier c. David Baazov
Cour Supérieure du Québec
(500-06-000859-179)

Votre formulaire de réclamation dûment rempli et la documentation requise doivent être soumis au plus tard le 23 janvier 2024.

Vous pouvez soumettre le formulaire de réclamation à l'une des coordonnées suivantes:

Via le **site web**: <https://velvetpayments.com/baazov-claim/?lang=fr>
Par courriel: aya@velvetpayments.com

NOM ET COORDONNÉES

Indiquez votre nom et vos coordonnées ci-dessous. Si vos coordonnées changent après avoir soumis le formulaire, veuillez fournir les nouvelles informations à l'administrateur des réclamations.

Prénom :	Nom de famille :	
Adresse :		
Ville :	Code postal :	Province / état :
Pays :	Téléphone (travail) :	Téléphone (résidence) :
Courriel :		

CALCUL DES DISTRIBUTIONS AU PRORATA

“**Actions**” désigne les actions ordinaires d'Amaya Inc. qui étaient négociées à la Bourse de Toronto et au NASDAQ sous les symboles « TSGI.TO » et « TSG ».

“**Actions Qualifiées Période Longue**” désigne les actions achetées ou acquises à compter du 1er février 2016, mais avant le 14 novembre 2016, et détenues jusqu'après la publication de la Rectification Publique, calculées selon la méthode LIFO.

“**Actions Qualifiées Période Courte**” désigne les actions achetées ou acquises le 14 novembre 2016 ou après et détenues jusqu'après la publication de la Rectification Publique, calculées selon la méthode LIFO.

“**LIFO**” désigne la méthode « Last In First Out » ou du « Dernier entré, Premier Sorti », selon laquelle les actions sont réputées être vendues dans l'ordre inverse de celui dans lequel elles ont été achetées (c'est-à-dire que les dernières actions achetées sont réputées être les premières vendues).

L'Administrateur allouera 15 % du Fonds d'Indemnisation aux Réclamations Autorisées concernant les Actions Qualifiées (Période Longue) pour créer le Fonds d'Indemnisation (Période Longue). L'Administrateur affectera ensuite 85 % du Fonds d'Indemnisation aux Réclamations Autorisées concernant les Actions Qualifiées (Période Courte) pour créer le Fonds d'indemnisation (Période Courte). Cette répartition est effectuée pour refléter le bien-fondé juridique relatif des deux périodes.

Actions Qualifiées Période Longue

Nombre d'actions achetées ou acquises à compter du 1er février 2016, mais avant le 14 novembre 2016, et détenues jusqu'après la publication de la Rectification Publique, calculées selon la méthode LIFO.

--

Actions Qualifiées Période Courte

Nombre d'actions achetées ou acquises le 14 novembre 2016 ou après et détenues jusqu'après la publication de la Rectification Publique, calculées selon la méthode LIFO.

--

Documents justificatifs

Documents justificatifs désigne des copies conformes de :

- i. tous les bordereaux de confirmation d'opérations concernant les transactions sur les Actions Qualifiées au cours de la Période visée par l'Action Collective (et dix jours après la fin de ladite Période), ou
- ii. tous les relevés mensuels contenant des informations concernant les transactions sur les Actions Qualifiées pendant la Période visée par l'Action Collective (et dix jours après ladite Période)

Si un Réclamant ne fournit pas à l'Administrateur les pièces justificatives requises de manière organisée et dans un format clair pour permettre à l'Administrateur de discerner facilement le montant de la Réclamation et de se prononcer sur le Formulaire de Réclamation, l'Administrateur peut rejeter le Formulaire de Réclamation dans son intégralité.

Déclarations

J'affirme solennellement que tous les renseignements fournis dans le présent Formulaire de réclamation sont véridiques et exacts.

Je reconnais que le fait de soumettre sciemment une fausse réclamation pourrait constituer une fraude civile ou criminelle et serait contraire à l'ordre du Tribunal dans le cadre de cette procédure.

SIGNATURE

DATE (jj/mm/aaaa)

NOM COMPLET

Si vous avez des questions, veuillez contacter l'Administrateur des réclamations :

Paiements Velvet Payments inc.

5900 Ave Andover Bureau 1

Montréal (Québec) H4T 1H5

Courriel : aya@velvetpayments.com

Téléphone : 1-888-770-6892